VALORISER LE TERRITOIRE

STRATÉGIE POUR L'AMÉNAGEMENT NON GENRÉ : ESPACE PUBLIC, LIEUX DE PRATIQUES SPORTIVES, COURS D'ÉCOLE

VILLE DE RENNES ET RENNES MÉTROPOLE

LES AUTEURS



Aénor CARBAIN aenor.carbain@conservateur-inet.org



Camille LE BRAS camille.lebras@administrateur-inet.org



Amanda MICHE amanda.miche@ingenieurchef-inet.org



Géraldine ROULAND geraldine.rouland@ingenieurchef-inet.org



Elisabeth VOISIN Elisabeth.voisin@administrateur-inet.org

TUTEUR AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Patrice ALLAIS
Directeur général adjoint
solidarité citoyenneté culture

CONTEXTE

Les femmes occupent moins l'espace public que les hommes. Elles y passent quand ils y restent.

Les raisons sont multiples : sentiment d'insécurité, légitimité à être dans l'espace public en regard des injonctions sociétales, éducation... Sensibles aux ambiances, à la propreté et à la sécurité, nombreuses mettent en place des stratégies d'évitement qui restreignent leurs libertés : pas de sortie le soir, allongement d'un parcours pour éviter les zones anxiogènes, écouteurs «vissés» sur les oreilles pour ne pas entendre des remarques sexistes...

Face à ce constat, la ville de Rennes s'est saisie du sujet par le biais des cours d'écoles, un des premiers lieux de partage de l'espace entre filles et garçons. Audelà de l'aménagement de l'espace, ce sujet questionne la concertation avec les femmes, l'animation des espaces et l'observation des usages qui en sont fait.

PROBLÉMATIQUE

La question de l'aménagement non genré des espaces publics et des cours d'école interroge directement la place des femmes dans l'espace public, sa légitimité à le traverser, à y rester et à s'y sentir bien. Elle interroge cependant des enjeux qui vont bien au-delà de l'aménagement. Elle prend racine dans la façon dont les femmes se construisent dans notre pays, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, dont elles façonnent leur confiance en elle en fonction des injonctions sociétales et culturelles auxquelles elles sont confrontées. Le sujet recouvre ainsi différentes dimensions touchant à des enjeux sociétaux et

culturels (la place des femmes dans la société, le contrôle social...), des enjeux d'éducation, de sensibilisation, d'aménagement, de concertation sur les besoins et attentes des usager.e.s, d'observation des espaces et de leurs utilisations.

Au sein d'une collectivité, la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans l'aménagement de l'espace public et des cours d'école concerne autant les services techniques en charges de la voirie, de l'espace public, des parcs et jardins que les services thématiques de la petite enfance, de l'éducation, des sports et services transversaux de l'égalité, de la vie nocturne... Elle constitue une opportunité pour travailler à des espaces publics partagés et conviviaux pour tous les habitants dans leur diversité. En ce sens, l'approche par le genre permet de détecter les non-usages d'un espace public au-delà du public féminin, et de travailler à une appropriation plus large d'un espace public plus inclusif.

Dans ce contexte, comment aménager une ville pour toutes et tous, comment faciliter l'expression et la prise en compte des besoins, comment appréhender ce sujet à travers les diverses politiques de la collectivité et comment assurer une appropriation par les élus et les services ?

DES CLÉS POUR AGIR

Face à cette question structurelle, l'équipe a proposé différentes méthodes pour relever le défi de l'inégal accès à l'espace public.

- Tout d'abord, un travail sur la méthode était nécessaire. L'observation, la concertation, la conception et l'animation des espaces sont quatre approches incontournables et complémentaires qu'il convient d'aborder. Initialement orientée sur les questions d'aménagement et d'occupation de l'espace, il est vite apparu nécessaire d'élargir l'analyse pour mieux intégrer les usages, les comprendre, les prendre en compte. L'équipe a apporté, à partir d'un benchmark et d'un état des lieux sur

le territoire, de nombreux outils concrets afin que la collectivité puisse analyser et améliorer ses processus métiers en prenant en compte le genre à chaque étape de l'élaboration des espaces :

- En matière de concertation par exemple, la réalisation de marches exploratoires de femmes permet de libérer la parole sur les zones anxiogènes, les attentes et besoins et les ressentis
- Afin de mesurer l'usage ou le non-usage des espaces, l'équipe a rapidement identifié un besoin en matière d'observation. La collectivité dispose de nombreux « capteurs » sur le territoire : il s'agit des agents municipaux, qui interviennent au quotidien sur les espaces verts, la voierie, la sécurité... Ils sont à même, de manière progressive et avec quelques grilles d'observation simplifiées, de porter un regard sur les espaces dont ils assurent la gestion et l'entretien. L'organisation de la capitalisation des informations et leur analyse constituent un enjeu à part entière au sein de la collectivité.
- Par ailleurs, la conception des espaces doit s'intéresser à un élément peu palpable, subjectif mais néanmoins essentiel pour comprendre la non-appropriation des espaces : il s'agit du ressenti des usager.s-ères, vis-à-vis de l'ambiance urbaine. Le retour d'expérience d'autres collectivités, le suivi des aménagements réalisés et des usages réels mais surtout le partage des résultats des démarches de concertation et marches exploratoires sont autant d'outils au service des directions techniques.
- Enfin, les animations proposées sur ces espaces doivent favoriser une mixité des usages et légitimer chaque usager.ere.s dans son appropriation de la ville.
- Ensuite, il convient de développer la transversalité entre les nombreux services concernés (services supports, territorialisés, techniques), avec des cultures différentes. Cette transversalité doit permettre l'inter-connaissance, la compréhension des contraintes des autres, le partage de bonnes pratiques et de réussites. L'organisation d'un séminaire interne a permis d'aborder le sujet en mélangeant des agents issus de différentes directions, aux métiers et

- aux cultures professionnelles très variés (du conducteur d'opération au policier municipal).
- Pour finir, l'équipe a proposé un classeur thématique reprenant les quatre axes méthodologiques (observation, concertation, conception, animation) avec des fiches de bonnes pratiques illustratives. Ce sujet émergent ne s'appuie en effet sur aucune norme technique ou réglementaire à ce stade, et nécessite de travailler des sujets tels que l'ambiance urbaine, ce qui rend la question difficile à appréhender par les services techniques des collectivités. Des fiches métiers intègrent la question du genre dans les actions et les process qui sont propres à chaque direction afin de les aider à intégrer cette question dans leur action au quotidien.
- Une des clés qui a permis la réussite de ce projet est le fort portage politique de la part des élu.e.s et de la direction générale.

Les chiffres

100

%

des femmes ont connu au moins une fois une situation de harcèlement sexiste ou sexuel dans les transports en commun.

54

des femmes renoncent à la pratique d'un sport après la naissance d'une enfant contre 24 % des hommes la fréquentation des citystades est quasi exclusivement masculine

25

%

des femmes (18 -29 ans) ont peur dans la rue.

Aller plus loin

Rapport EGAliTER - <u>Combattre maintenant les</u> inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers politique de la ville et dans les territoires <u>ruraux fragilisés</u>, juin 2014